



Initiatives internationales

Mars 2008 – Le Ministre de la santé Israélien propose une « loi sur la transplantation d'organes » qui amène un arrêt total du tourisme de transplantation des israéliens en Chine.

Juillet 2010 – Le code pénal espagnol punit les personnes liées au tourisme de transplantation, y compris les receveurs qui sont conscients de l'origine illicite de l'organe.

Sept. 2012 – Le Congrès américain tient une audience sur « les prélèvements d'organes réalisés par le PCC sur les dissidents religieux et politique », condamnant cette pratique.

Mars 2013 – Le Sénat australien adopte une résolution exhortant le gouvernement à s'opposer aux prélèvements forcés d'organes sur des prisonniers.

Juin 2013 – Le Congrès américain présente la résolution H.RES.281 exigeant du gouvernement chinois qu'il mette fin à la pratique du pillage d'organes sur tous les prisonniers.

Nov 2013 – Près de 1,5 million de personnes de plus de 50 pays signent la pétition DAFOH à l'attention du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, appelant à mettre fin aux prélèvements forcés d'organes en Chine.

Déc. 2013 – Le Parlement Européen adopte une résolution contre les prélèvements d'organes non éthiques en Chine.

Mars 2014 – Le Comité économique et social Européen s'harmonise avec le Parlement de l'UE en déclarant que les pratiques chinoises d'approvisionnement en organes sont « scandaleuses » et « une honte pour l'humanité » et « doivent cesser immédiatement ».

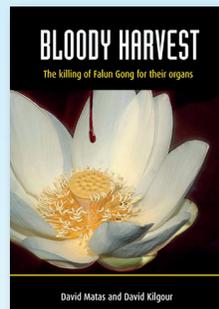
et plus encore doit être fait ...

Enquête

EN 2006, une enquête indépendante a été menée par David Kilgour, ancien secrétaire d'État canadien (Asie-Pacifique) et par David Matas, avocat des droits Humains.

Le rapport confirmant le pillage des organes sur les pratiquants de Falun Gong en Chine est sorti officiellement en juillet 2006. Il a été publié par la suite dans le livre *Prélèvements meurtriers (Bloody Harvest 2009)*.

Organes de l'Etat - abus de transplantations en Chine, publié en 2012, se construit autour de la coopération de médecins du monde entier, et donne un constat du problème, fait un rapport sur le travail effectué jusqu'à aujourd'hui et appelle à poursuivre les efforts pour combattre ces abus.



Ce que vous pouvez faire

- vous renseigner davantage via le site
- signer les pétitions (stands ou en ligne)
- partager sur vos réseaux sociaux



www.stop-pillage-organes-chine.org

Association Les Amis de l'Empire du Milieu (A.E.M.)
12 bd. Matheron 13012 Marseille

Ce dépliant a été produit et payé uniquement par des bénévoles. Aucun don n'est demandé.
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

STOP
PILLAGE
D'ORGANES
HUMAINS
EN CHINE



STOP au pillage d'organes humains en Chine

Des organes pillés pour un business commercial

EN CHINE, les organes des prisonniers condamnés à mort et ceux des prisonniers de conscience sont pillés pour des transplantations à des fins lucratives. Les prélèvements forcés en Chine sont effectués pour satisfaire la demande d'organes pour les transplantations commerciales du monde entier ; ceci de manière à apporter des revenus au régime militaire et au système de santé chinois actuellement en faillite.

Les patients qui reçoivent une greffe en Chine ignorent la véritable origine des organes. Par ailleurs, ils n'ont peut-être pas conscience des suites post-opératoires plus complexes, avec un risque de rejet aigu élevé et de sévères complications infectieuses (*Clinical Journal of the American Society of Nephrology-Nov/2008*).

Nous avons pour objectif de mettre fin au trafic d'organes humains en raison de sa nature profondément contraire à l'éthique, des graves violations des droits humains et des risques plus élevés de complications médicales.

Tarifs des transplantations

Cornée
22 000 €

Coeur
100 000 €

Poumon
160 000 €

Foie
80 000 €

Pancréas
75 000 €

Rein
45 000 €

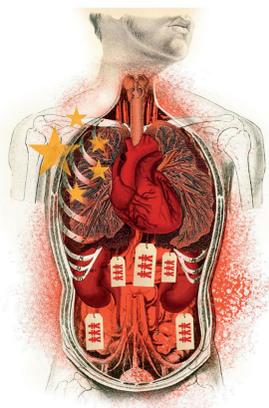


Illustration : Lisa Gonyea/The Washington Times

Tarifs annoncés par le site internet du centre d'assistance chinois du réseau international de transplantation, qui a fermé après 2006.

(web.archive.org/web/20060422143018/en.zoukiishoku.com/list/cost.htm)

Aucun programme de dons d'organes public n'existe en Chine. Et pourtant ...

Bien que le gouvernement chinois ait admis publiquement utiliser les organes de prisonniers exécutés, l'estimation de la fondation *Dui Hua* montre une tendance à la baisse du nombre d'exécutions depuis l'an 2000. La Croix-Rouge chinoise a déclaré en 2011 que sur les vingt dernières années, seulement 37 personnes à travers le pays se sont inscrits pour devenir donneurs. Cependant, le nombre annuel de transplantations et de centres de transplantation a augmenté de façon significative de 2000 à 2006 ; date à laquelle la persécution du *Falun Gong* s'est intensifiée.

300 %
d'augmentation
de 150 à 600 centres de
transplantation en 6 ans

10 000
TRANSPLANTATIONS / AN

15 jours

Délai d'attente
pour un rein
en Chine

(aux USA : 5 ans)

41 500 transplantations
inexpliquées entre 2000 et 2005

15 ans de persécution contre les pratiquants de Falun Gong

Les pratiquants de Falun Gong en détention subissent régulièrement des examens physiques et des analyses de sang afin de constituer une **banque de donneurs d'organes vivants, tués à la demande** pour les patients prêts à payer.

● Les pratiquants de *Falun Gong* sont considérés en meilleure santé que la moyenne nationale en raison de leur pratique d'exercices et de leur abstention de consommation d'alcool et de tabac. Par conséquent, leurs organes sont les plus recherchés pour la transplantation.

● En dépit de sa nature pacifique et apolitique, la popularité du *Falun Gong* (70 à 100 millions en 1999) a été perçue comme une menace par le régime totalitaire chinois. En juillet 1999, une violente campagne a été lancée pour « éradiquer » les pratiquants de Falun Gong.

● Depuis, les pratiquants de Falun Gong sont la cible principale des prélèvements forcés d'organes en Chine.

Les musulmans Ouïghours, les moines tibétains et les chrétiens de l'Église à domicile sont également prélevés de leurs organes.

● Le *Falun Gong* ou *Falun Dafa* est une discipline spirituelle guidée par les principes d'authenticité, de compassion et de tolérance. Elle a été rendue publique en Chine en 1992, en France en 1995. Aujourd'hui, Falun Gong est pratiqué dans plus de 100 pays.

Pétitions, vidéos et rapports sur le site www.stop-pillage-organes-chine.org